

## Championnat Départemental Scratch (2x18m)



Samedi 24 et Dimanche 25 Janvier 2026

Tir sélectif pour les Championnats de France  
Rythme AB/CD

Salle des sports à partir de 9h30



# Tandem

Janvier  
2026

Bulletin municipal  
N°97



Maire d'Enquin lez Guinegatte

Hervé DUPONT

## Édito

**Les arrêts d'autocars scolaires : les 4 Chemins, Mairie et Rue du Château d'Eau ne seront pas accessibles. Deux arrêts provisoires seront mis en place face au Cocci Market et rue Ernest Hermand.**

Les familles des enfants concernés seront prévenues par la CAPSO organisatrice des transports.

Ces mesures sont applicables jusqu'à la fin de l'année scolaire sauf si l'avancement du chantier permet une reprise normale plus rapide.

Concernant les travaux allée des Galibots, **sous réserve de confirmation de l'entreprise**, ceux-ci devraient se dérouler pendant les vacances de février et ou de Pâques.

*Hervé Dupont*

*Maire d'Enquin lez Guinegatte*

*Président du CCAS*

*Président RPI de l'Hermitage*

**Fermeture des mairies  
congés de fin d'année**  
Mercredi 31/12 Après-midi  
Vendredi 02/01  
**Mairie annexe**  
Mercredi 07/01-Vendredi 09/01

Mesdames, messieurs

En ce début d'année nouvelle, au nom du Conseil Municipal, du Centre Communal d'Actions Sociales, du Conseil Syndical du Regroupement Pédagogique Intercommunal de l'Hermitage et de l'ensemble du personnel j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Que cette année 2026 apporte à chacun réussite et bien être et surtout qu'elle place en son cœur les valeurs de solidarité, de tolérance et d'humanisme dans un monde qui semble en avoir bien besoin.

**Nous vous donnons rendez-vous le samedi 31 janvier 2026 à 18h30 salle des fêtes d'Enquin pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la commune.**

Les travaux d'assainissement vont reprendre dès le 12 janvier 2026, **ils vont concerner dans un premier temps la rue des Ecoles** et ensuite l'allée des Galibots.

**Pendant l'exécution de la tranche de la rue des Ecoles, l'accès à l'allée des Galibots (cabinet médical, groupe scolaire, salle de sports ...) ne pourra se faire qu'en venant de la rue du Cimetière ou de la rue du Château d'Eau car la circulation sera interdite rue des Ecoles.**

M Hervé Dupont, Maire

M Frédéric Picquet, Maire délégué

Mesdames et Messieurs les Maires-adjoints

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Le personnel communal et du RPI et Les membres du CCAS

Ont l'honneur de vous convier à la cérémonie des vœux de la commune

le Samedi 31 janvier 2025

À 18h30

Salle des fêtes d'Enquin les Mines



Meilleurs vœux 2026

## Goûter et arbre de Noël

A l'occasion du goûter de Noël organisé par le CCAS à destination des aînés de la commune, Yvette DRAGER et la chanteuse Dorothee SABAU.

Yvette DRAGER ancienne artiste bien connue pour sa dextérité à l'accordéon a fait danser des générations entières puisqu'elle soufflera en 2026 un anniversaire à 3 chiffres !!!



Décor réalisé par le comité des fêtes d'Enguinegatte à l'occasion de l'arbre de Noël à destination des enfants de la commune.

Mascottes et surprises ont régalé petits et grands dimanche 14 décembre dernier.



# Les Echos du conseil

## Adhésion CANUT

Rapporteur : Hervé DUPONT

La commune a la possibilité d'adhérer à une centrale d'achat numérique et télécoms (CANUT) afin d'obtenir une tarification préférentielle en terme de téléphonie et de fibre.

SFR ayant remporté le marché téléphonie et fibre ouvert par la CANUT, la collectivité peut obtenir des tarifs lui permettant de réaliser une économie annuelle de 1332 € (coût de l'adhésion à la centrale d'achat y compris) par rapport au fournisseur actuel.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion à la CANUT.

## Convention Territoriale Globale

Rapporteur : Frédéric PICQUET

En 2021, la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de Calais a sollicité les intercommunalités pour conclure sur chacun de leur territoire une Convention territoriale globale (CTG).

C'est ainsi que la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, les communes du territoire et la CAF ont signé ce nouveau cadre d'intervention, visant à coconstruire un projet de renforcement des services aux familles en cohérence avec le champ de compétences de chacun.

Cette convention doit être renouvelée et co-signée par la CAF, la MSA, les communes, le RPC "la croisée des villages", le RPC de la Morinie, le RPI de l'Hermitage, le SIVU de Théroutanne et la CAPSO avant le 31 décembre 2025 et portera sur la période 2026-2030.

L'enjeu du renouvellement de cette convention est notamment financier puisqu'il conditionne le maintien des financements en cours pour les offres de service existantes, que ce soit pour la CAPSO, les communes ou tout autre gestionnaire. Au vu des divers financements apportés au territoire dont le montant s'élève à 5 238 444 € (prestations de service et bonus), dont 2 021 318 € au gestionnaire CAPSO, la CAF joue un rôle prépondérant dans la cohésion sociale du territoire.

Comme pour les années précédentes, en complément de la CTG, des conventions de financement seront conclues entre la CAF et les gestionnaires de services (CAPSO, communes, centres sociaux, RPI...).

La CTG vise à favoriser le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

Réunion du 10 décembre 2025

**Elle traite ainsi des domaines de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien à la fonction parentale, du logement, de la politique de la ville ou encore de l'animation de la vie sociale et de l'accès aux droits (santé, numérique...).**

Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants, le renouvellement de la CTG repose sur :

- une évaluation de la CTG précédente,
- une actualisation du diagnostic territorial : offre de service financée, données de l'observatoire petite enfance et de l'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer, diagnostic du plan local de l'habitat, bilans de la médiation santé, diagnostic des projets sociaux des centres sociaux, données descriptives issues des partenaires...
- et surtout une phase de concertation à l'échelle des bassins de vie permettant de faire émerger les objectifs et enjeux prioritaires du territoire.


La rédaction de la nouvelle convention formalise les objectifs identifiés collectivement et inclut les projets et dispositifs stabilisés.

Les communes, de par leur action de proximité, la gestion de leur équipement, services et dispositifs, contribuent aux objectifs identifiés dans la CTG.

La convention prévoit une clause d'actualisation pour intégrer les éventuels nouveaux projets portés par les nouvelles équipes municipales et intercommunales suite au renouvellement des mandats de 2026.

**Au travers de son accueil de loisirs permanent, Le RPI de l'Hermitage conventionne avec la CAF et bénéficie de financements conséquents (35 000 € en 2025) permettant l'application de tarifs différenciés en fonction des quotients familiaux des familles**

**Le conseil municipal autorise à l'unanimité, le Maire à signer la convention territoriale globale.**



**Recensement de la population**  
A compter du 1er janvier 2026 la population totale de la commune s'élève à 1618 habitants (contre 1624 au 1er janvier 2025)

**Enquête budget des familles**  
Du 1er janvier au 31 décembre 2026, l'INSEE réalisera une enquête sur la consommation et le budget. Cette enquête est essentielle pour connaître les dépenses pour le logement, les transports, l'alimentation, l'habillement... Elle permet de comparer la consommation selon le revenu, l'âge, ou le territoire. L'enquête est aussi utile pour mesurer l'évolution des prix et du pouvoir d'achat.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Merci du bon accueil que vous lui réserverez.



Mesdames, Messieurs,

A l'aube de cette nouvelle année, je me joins à Monsieur le maire, à l'ensemble du personnel de la commune d'Enquin Lez Guinegatte et du regroupement pédagogique intercommunal de l'Hermitage, pour vous souhaiter une excellente année à venir, remplie de merveilleux moments passés en famille et entre amis.

Il faut dire qu'en ces temps actuels l'optimisme a du mal à s'installer, tant les images véhiculées par les médias, que ce soit sur la scène nationale comme internationale, sont déprimantes et nous questionnent sur l'avenir.

Croyez bien que je compatis à ce constat, et espère qu'à l'échelle locale nous puissions vous offrir le bien-être qui rendra votre quotidien paisible.

Puisse 2026 nous ramener à ces années un peu folles, où l'insouciance était de mise et la fraternité, le sentiment

commun qui nous unissait tous.

L'année qui se termine a été l'occasion de poursuivre les aménagements routiers notamment rue de Serny, route de Bomy et rue du cimetière, ceci dans une démarche sécuritaire et de mise en valeur. En gardant bien à l'esprit que la commune est seule maître à bord pour ce qui concerne les routes communales, ce qui n'est pas vrai pour les routes départementales.

La déontologie de l'élu nous interdit d'évoquer l'avenir par l'intermédiaire de ce mensuel, mais rien ne peut nous empêcher de vous réitérer tous nos vœux de bonheur, de santé, de prospérité pour 2026, et d'être heureux chez nous !

Mes amitiés à tous

**M. PICQUET Frédéric**

Maire délégué

## PERMANENCES MAISON DES SERVICES PUBLICS D'ENQUIN LEZ GUINEGATTE

Petite Enfance / famille		
<b>RPE</b> <b>Relais Petite ENFANCE</b> Mme VANDEBEULQUE 06.70.05.86.23	Lieu d'informations, d'échanges et de partages destinés aux parents, futurs parents et aux assistantes maternelles.	Mardi de 13h30 à 17h30 sur RDV
		Ateliers éveil les mardis et vendredis en semaine impaire de 9h30 à 11h30
<b>PMI</b> <b>Protection maternelle infantile</b> MDS d'Arques 03.21.38.11.25 <a href="http://www.rdv-solidarites.fr">www.rdv-solidarites.fr</a>	Médecin/ Puéricultrice / Psychologue Conseils, écoute et soins médicaux jusqu'aux 6 ans de l'enfant	2 <sup>ème</sup> lundi du mois Après-midi et 4 <sup>ème</sup> vendredi ap-midi Sur RDV
		Lundi en semaine paire de 9h à 11h30
<b>AADCMO : Association d'aide à domicile des Caps et Marais d'Opale</b> 03.21.38.46.52	L'action ouverte aux familles accompagnées par l'AADCMO et/ou connues de la MDS site de Arques	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> lundi du mois de 14h30 à 16h
Emploi et Insertion		
<b>MIPE</b> MAISON DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI Mme KALMUK et M LOUCHART 03.74.18.20.03 / 03.74.18.24.00	Accompagnement des jeunes de 16 à moins de 26 ans	Le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> lundi de 14h15 à 17h45 sur RDV
Justice / Accès au Droit		
<b>CIDFF</b> Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Mme LECOCC 03.74.18.20.03	Droit civil, droit de la famille, mais aussi droit pénal et aide aux victimes, droit du travail, droit international privé et droit des étrangers, droit du logement et de la consommation...	2 <sup>ème</sup> jeudi du mois Au matin sur RDV